

Rapport d'activité 2018 de l'Union Départementale des CCAS de l'Essonne

L'assemblée générale du 18 janvier 2018 aura permis de réveiller l'union départementale qui avait connu une longue période d'inactivité commencée à partir de mars 2014. Nous avons réinstallé un conseil d'administration et élu un bureau avec pour objectif de faire vivre l'union départementale des CCAS de l'Essonne.

Je propose dans ce premier rapport moral de retracer les différentes étapes qui auront permis de remettre en marche notre instance départementale.

Dans un premier temps, nous avons voulu redonner sens au travail à conduire et aussi clarifier la situation administrative. De nombreux obstacles ont dû être franchis pour devenir opérationnel :

- Mettre à jour au niveau de la préfecture la situation de notre union départementale et préciser le changement d'organisation et désigner le siège de l'UD.
- Arrêter les comptes des exercices précédents et assurer le transfert et la domiciliation du compte bancaire.
- Après régularisation avec les services de la banque postale nous avons pu effectuer la demande d'un chéquier et solder les dépenses engagées. (3 mois de démarches)
- Dans le même temps, nous avons effectué les demandes de subvention auprès de l'UNCCAS qui a répondu présente et je remercie **Madame la Présidente** d'avoir accordé le paiement des subventions des années 2016, 2017 et 2018.
- Nous avons aussi ouvert une ligne téléphonique et créé une adresse mail afin de pouvoir communiquer. Ceci étant fait nous avons pu commander du papier à entête et des enveloppes...

Ce que je peux dire, après toutes ces étapes franchies, c'est qu'il est plus dur de réveiller une instance que de la créer ! Nous devons être très attentifs, au moment du renouvellement après les municipales de 2020, pour assurer le passage à d'autres administrateurs dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui cette restructuration est derrière nous et je vous propose de relater les démarches qui ont suivies la période de réveil de l'UD et ce que nous avons mis en place en 2018.

Tout d'abord, je tiens à remercier l'engagement de Pascal ASTRESSES, responsable du CCAS de Brunoy, qui a su favoriser les liens, dynamiser notre activité et assurer avec la plus grande attention le suivi des différents dossiers.

Les réunions de bureau :

Afin de rendre compte des démarches et préparer les projets, les 9 membres du bureau se sont réunis 2 fois par trimestre au cours de l'année 2018 (6 réunions en 2018). Il s'est agi de travailler les orientations et de valider les démarches effectuées ou à faire. **Je tiens à saluer l'assiduité des membres et reconnaître la solidité du groupe qui s'est constitué sur la base du volontariat au service de notre institution. Nous avons pu travailler en équipe et nous entendre pour préparer des projets et valider des actions.**

Les membres du bureau ont travaillé sur les orientations des actions et à la mise en place de journées thématiques dont la première s'est tenue le 27 septembre 2018 en partenariat avec la **Banque de France et l'IRFASE d'Evry.**

Le conseil d'administration :

Le 21 juin nous avons réunis une partie des 23 membres du conseil d'administration afin de communiquer sur l'orchestration de notre institution.

Il s'agissait de favoriser un échange entre les membres du bureau et les administrateurs de l'UD. Cette réunion a été principalement centrée sur les différentes étapes concernant la mise en route de l'UD et sur les projets envisagés : participations aux instances départementales, développement de partenariats, campagne d'adhésion, contacts avec l'union des maires ruraux de l'Essonne, journées de formation et validation des thématiques, information sur l'outil Balise proposé par l'UNCCAS, participation au congrès de l'UNCCAS, information sur la mise en place du collège des experts piloté par Pascal ASTRESSES...

Le collège des experts :

Le collège des experts, constitué de 9 membres responsables de CCAS, s'est réuni deux fois en 2018. Les membres de ce collège reçoivent les informations de l'UD et enrichissent, à partir des expériences et constats de terrain le travail des membres du bureau ; **Ils sont régulièrement en lien afin de faire remonter ou diffuser les informations... Ils se mobilisent aussi pour les besoins de l'UD !** Le travail effectué par le collège des experts constitue une dynamique pour l'UD, cette instance réflexive permet d'aborder des sujets qui concernent le vécu des CCAS et d'échanger des retours d'expériences et de partage sur les pratiques professionnelles.

Cette instance peut accueillir de nouveaux membres et, s'il y a des volontaires dans l'assemblée ils seront les bienvenus dans ce groupe de travail. Je propose qu'ils se rapprochent de Pascal ASTRESSES.



Collège des experts à Étampes – octobre 2018

La journée de formation sur le droit au compte, le surendettement et l'inclusion bancaire :

La première journée thématique de formation/information s'est tenue dans les locaux de l'IRFASE à Évry (centre de formation des travailleurs sociaux de l'Essonne).

Monsieur CALVET directeur de la succursale de la banque de France d'Evry et **Madame Blandin** responsable service des particuliers, ont assuré une prestation pédagogique et didactique de qualité qui a remporté un vif succès avec plus de 80 participants et 26 CCAS présents. Nous avons souhaité offrir cette prestation à 22 étudiants de la filière assistant de travail social, en formation à l'IRFASE et aussi ouvrir cette instance réflexive à des professionnels du département. Au cours de cette matinale, nous avons pu avoir un éclairage sur le cadre législatif, sur les pratiques bancaires et examiner différents processus de traitement autour des sujets de l'inclusion bancaire et du droit au compte...

Nous devons saluer l'engagement de nos partenaires de la banque de France et de l'IRFASE qui nous ont permis d'assurer la prestation de cette première thématique privilégiée par les adhérents à l'UNCCAS de l'Essonne lors de l'AG du 18 janvier 2018.

INFORMATION
SURENDETTEMENT - DROIT AU COMPTE
Jeudi 27 septembre 2018
9 h - 12 h 30

udccas
Essonne Union Départementale
des Centres Communautaires d'Action Sociale

irfase
Institut de Recherche et de Formation
à l'Action Sociale de l'Essonne

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME



Jeudi 27 septembre 2018 à l'IRFASE d'Évry



La présence de l'UD sur le plan départemental :

Sur le plan départemental, les nouvelles allant très vite, le réveil de l'UD a été apprécié par de nombreuses institutions.

Ainsi, nous avons pu participer à des travaux de réflexion sur la préparation d'une convention de coordination sur l'action sociale du département dont vous parlera **Françoise MARUENDA** tout à l'heure.

Nous siégeons en invité au conseil territorial de santé de l'ARS et j'en profite pour saluer son président **Philippe NASZALYI** ici présent.

Nous sommes intervenus lors de la journée de formation des aidants familiaux de l'UDAF dans l'objectif de présenter le rôle joué par les CCAS au niveau de l'accompagnement social et surtout pour communiquer sur le réveil de notre instance départementale.

Nous avons aussi été installés comme membre du Conseil Economique Social et Environnemental de l'Essonne (CESEé), ce qui donne un accès à cette instance réflexive qui se réunit une fois par trimestre.

Ces différents éléments précisent l'importance des liens à créer et de la place à tenir dans un département. D'autres relations sont à construire et d'autres projets se profilent comme par exemple l'organisation d'une journée de formation sur le thème de la **précarité énergétique** dont vous parlerez, dans un moment, **Patrick LAFFON**, membre du bureau de l'UD.

Nous devons aussi travailler à l'installation en Essonne du bureau des plaintes de santé dont les axes principaux de cette instance seront exposés de façon brève par **Philippe NASZALYI**.

À ce jour l'UD rassemble **85 CCAS** soit 4 de plus par rapport à l'an dernier en tenant compte de la récente commune nouvelle d'Évry-Courcouronnes. Cette implantation permet à l'UD de couvrir **88,24 % de la population essonnienne**.

Quelques mots pour terminer sur les perspectives 2019 et 2020 !

- L'organisation de **journées de formation** restera un objectif pour l'UD et nous avons recensé quelques thèmes qui pourraient faire l'objet d'une orientation de travail.

- Si certaines communes du département ont déjà fait le choix de proposer **un contrat de groupe avec une mutuelle** aux habitants, nous envisageons d'étudier, au niveau de l'UD, les bénéfices que cela représenterait et de regarder de quelle manière il est possible d'élaborer une convention particulièrement attrayante. Nous avons dans ce sens été approchés par Monsieur Jean Paul Lunel qui proposera, en quelques minutes, la présentation de son groupe mutualiste et les conditions de souscription.

- **Le partenariat** apparaît comme un élément important pour une institution comme la nôtre. Nous devons renforcer ce qui a déjà été fait en 2018 et enrichir celui-ci. Par ailleurs les relations avec les institutions (Conseil départemental, CAF, UDAF, FSL, MPDH...) restent un axe à travailler pour l'UD.

- Dans le domaine de la **communication des expériences**, au cours de l'année 2019 nous recenserons des actions significatives menées par les CCAS du département afin de les mettre en lumière et de les valoriser par des articles que nous proposerons pour le magazine ou pour le blog mensuel de l'UNCCAS.

- Du nouveau à Direction Générale des Finances Publiques... mais aussi des difficultés pour les publics fragiles !

« Fracture numérique, transmission des données et des déclarations de revenus, prélèvement à la source » autant de transformations dans le fonctionnement de notre société et de sujets à traiter en prenant en compte les difficultés des personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap.

En conclusion :

2018 aura été une année riche en actions pour remettre sur rail l'Union Départementale. Pour 2019 nous nous attacherons à communiquer sur ce qui se fait en Essonne au niveau des différents CCAS et pour prendre la place que doit occuper une instance fédérative et une tête de réseau dans un département. Il s'agira ainsi de préparer la place pour ceux qui nous succéderont en 2020 et à faire en sorte que cette instance ne retombe pas dans une profonde léthargie comme ce fut le cas après les élections municipales de 2014 !

Merci pour votre attention

Pour l'union départementale,

Alain ITURRI

Président de l'UDCCAS91



Assemblée générale de l'UDCCAS de l'Essonne - 18 janvier 2018 à Brunoy.

